

# SOCRATE



Septembre 2022

N° 11

Discours du 21 juillet 2022 d'Erwin Burvenich

## Après la pluie, le soleil revient toujours

Après deux ans d'interruption, la fête nationale a été à nouveau célébrée le 21 juillet dernier. Par lettre du 7 juillet 2022, Madame la Bourgmestre a fait savoir à l'ALR que la journée commencerait par le traditionnel Te Deum qui serait chanté « en présence des autorités civiles et militaires en l'église Saint-François-Xavier à Bourgeois » et qu'après le dépôt des fleurs au Monument aux morts, elle souhaite que les représentants des différents courants de pensée puissent s'exprimer sur le thème suivant : « *Après la pluie, le soleil revient toujours* ». *Patricia Lebon*. Comme décidé en assemblée générale, c'est notre ami Erwin qui a représenté l'ALR pour ce discours que nous reproduisons ci-après avec son accord. Nous lui adressons nos plus vifs remerciements.

\*\*\*

Je ne vais pas remplacer les dames de la météo, mais transcender un peu ; mais Milou, mon bichon de 16 ans m'a dit, lui, « je préfère la pluie à la chaleur étouffante ».

Après la pluie le soleil revient toujours ; c'est bien optimiste. Deux mille ans d'Europe, et que de guerres, de malheurs !

Des périodes d'accalmie, puis rebelote.

Comment mettre un terme à cette alternance ?

Par la négociation ; mais certains ont tellement d'intérêts personnels...

Et le soleil luira toujours, oui !, parfois il caressera un couple d'amoureux nus sur la plage, qui feront des choses interdites par les églises, plus souvent il brûlera les corps des défunts qui se sont fait la guerre. Ne nous étendons pas sur tous les conflits actuels, ce serait du resucé.

Il y a des méthodes pour sortir de cet engrenage.

L'approche de la laïcité en est une : Les laïcs pratiquants pensent que pour aller vers la lumière, pour que le soleil revienne, il faut le libre examen, le refus du dogme, des dictats, être ouverts aux idées et au monde sans idées préconçues.

C'est sur la base de l'évolution économique et sociale que la démocratie s'est installée lentement dans nos états d'Europe occidentale ET au moyen de la séparation des pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire), ET du principe de la laïcité, à savoir la séparation des Églises et de l'État, reconnue d'ailleurs dans la Constitution belge.

Au fil du temps les religions se sont adoucies ; on ne brûle plus à Genève, on ne décapite plus à Bruxelles, on n'écartèle plus à Paris parce qu'on a blasphémé,...

Aujourd'hui de nombreuses Églises autochtones se conforment à ce principe de laïcité ; mais ne baissons pas la garde car l'histoire récente nous confirme qu'il faut rester vigilant.

Des exemples ne fut-ce qu'en Belgique ? En ce jour de Fête nationale, je dis qu'il est désolant que la Belgique s'effrite un peu plus, et nous en avons gros sur la patate. Est-il par exemple normal, en matière de protection animale, qu'en Flandre et en Wallonie on interdise l'abattage rituel et qu'à Bruxelles on le tolère ? N'y va-t-il pas intrusion de religions dans le débat politique ?

Et dans certains pays des Églises font pression pour interdire l'avortement, l'euthanasie.

Pas de sectarisme : j'ai de l'admiration pour l'Abbé Ringlet; pour l'Abbé Lemaître, physicien initiateur du Bing Bang, pour François Bayrou politicien français, catholique pratiquant, mais défenseur acharné de la séparation des Églises et de l'État.

Qu'on croit à quelque dieu ou à quelle que chose que ce soit, il faut lutter ensemble contre l'intégrisme, afin d'atteindre le soleil,

et peut-être le bonheur ; mais tout est relatif, Alexandre Dumas disait « il n'y a ni bonheur ni malheur en ce monde il n'y a que la comparaison entre deux états ». Ainsi celui qui se fait voler sa Porsche est très malheureux, et le pauvre qui reçoit une baguette de pain est pénétré d'émotion.

Je salue les orateurs des associations qui vont me succéder à cette tribune, ceux des religions représentées aujourd'hui et le représentant du Groupement patriotique que j'ai eu l'honneur d'accompagner deux fois à Nieuport pour la cérémonie d'hommage aux combattants des deux guerres.

Pour les informations relatives aux activités de notre association, l'Association laïque de Rixensart, lisez le Rixensart Info, ... cafés philo, conférences, etc. vous serez comblés.

Je ne remercie pas le ciel de nous avoir offert cette belle cérémonie et la réception qui va suivre, mais la Commune et notre bourgmestre.

Merci de votre attention.

Erwin Burvenich

---

\*\*\*\*\*

## **SUSPENSION DU BURKINI À LA PISCINE DE GRENOBLE**

*(SUITE ET FIN)*

Le numéro n° 9 du Socrate contenait une note juridique sur l'état actuel du droit en matière de neutralité et de liberté de manifester ses convictions religieuses, philosophiques et politiques, notamment par le port du foulard islamique. En France, une décision du conseil municipal de la ville de Grenoble qui autorise le burkini dans les piscines a provoqué d'importants rebondissements dans les media. Cette décision a été finalement suspendue

par arrêt du Conseil d'État daté du 21 juin 2022.

Le conseil municipal de Grenoble a approuvé à une courte majorité un nouveau règlement intérieur des piscines de la ville qui dispose notamment qu'à partir du 1<sup>er</sup> juin 2022 l'accès aux bassins se fait « **exclusivement dans des tenues de bain qui doivent être faites d'un tissu spécifiquement conçu pour la baignade, ajustées près du corps et ne doivent pas avoir été portées avant l'accès à la**

**piscine** ». Implicitement, le burkini comme le monokini seraient autorisés.

Sur requête du préfet de l'Isère, le tribunal administratif de Grenoble a ordonné en date du 25 mai 2022 la suspension de cette disposition du nouveau règlement en tant qu'elle « autorise l'usage de tenues de bain non près du corps moins longues que la mi-cuisse. ». Dans sa motivation, le tribunal fait remarquer que « les auteurs de la délibération litigieuse ont gravement porté atteinte à la neutralité du service public. »

La municipalité de Grenoble a introduit un recours contre cette décision auprès du Conseil d'État qui a tranché par ordonnance du 21 juin 2022.

Cette juridiction constate que « contrairement à l'objectif affiché par la ville de

Grenoble, l'adaptation du règlement intérieur de ses piscines municipales ne visait qu'à autoriser le port du burkini, afin de satisfaire une revendication de nature religieuse et, pour ce faire, dérogeait, pour une catégorie d'usagers, à la règle commune, édictée pour des raisons d'hygiène et de sécurité, de port de tenues de bain près du corps ».

« Le nouveau règlement intérieur des piscines municipales de Grenoble affecte le respect par les autres usagers de règles de droit commun trop différentes, et donc le bon fonctionnement du service public, et porte atteinte à l'égalité de traitement des usagers, de sorte que la neutralité du service public est compromise », ajoute le Conseil d'État.

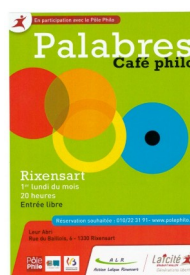
Daniel Lenaerts, docteur en droit ULG

\*\*\*\*\*

## AGENDA

Il peut être consulté sur notre page internet: <https://www.alr-rixensart.be>

### CAFES - PHILO



Dates	Thèmes
03/10/22	De quoi suis-je responsable ? (Mélanie)
07/11/22	L'Histoire a-t-elle quelque chose à nous apprendre ? (Pauline)
05/12/22	L'Homme, un animal comme les autres ? (Mélanie)
06/02/23	La violence peut-elle avoir raison ? (Pauline)
06/03/23	Démocratie et populisme : que veut le peuple ? (Stéphane)

## **CONFERENCES - DEBAT**

**Jeudi 27 octobre à 20h**, Centre culturel de Rixensart, place communale 38, Genval

### **« Léopold II, potentat congolais »**

**par Pierre-Luc Plasman**

Docteur en Histoire,  
Collaborateur à l'Institut Sciences-Politiques Louvain-Europe  
Expert de la Commission Spéciale sur le Congo

**Jeudi 24 novembre, 20h**, bibliothèque De Troyer, rue Albert Croy 2 , Rixensart

### **« La laïcité, le financement public des cultes, la neutralité de l'État »**

**par Caroline Sägesser,**

Docteure en Histoire  
Collaboratrice au CRISP  
( Centre de Recherche et d'Information Socio-Politiques )

## **Contacts**

**ACTION LAÏQUE RIXENSART**

**n° d'entreprise:** 478229301

Avenue du Joli Mai 18, 1332 Genval

0497 41 22 66

**Courriel:** [alrixensart@gmail.com](mailto:alrixensart@gmail.com)

**Blog :** [www.alr-rixensart.be](http://www.alr-rixensart.be)